



Deuxième Sommet mondial pour le développement social

Table ronde 1 :

**Renforcer les trois piliers du développement social :
élimination de la pauvreté, plein emploi productif
et travail décent pour tous, et inclusion sociale**

**Intervention de S.E. M. Olivier Maes
Chef de délégation, Représentant permanent du Luxembourg
auprès des Nations Unies à New York**

Doha, Qatar, le 4 novembre 2025

Messieurs les coprésidents,

Je remercie tous les panélistes pour leurs réflexions. Comme cela a été dit, l'élimination de la pauvreté, le plein emploi productif et l'inclusion sociale sont liés. Ce sont les fondements indissociables sur lesquels repose une société juste, résiliente et prospère.

C'est pourquoi le Luxembourg a fait de la prévention et de la réduction de la pauvreté une priorité nationale. Nous sommes en train de préparer une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'action national, en consultant toutes les parties prenantes du secteur public, du secteur privé, et des individus ayant des expériences vécues.

Le plan d'action tiendra compte de tous les volets du développement social, en promouvant l'accès aux droits et aux services sociaux, au logement et à l'énergie, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, ainsi que la cohésion sociale. Le plan sera ancré dans une approche fondée sur les droits humains pour lutter contre la pauvreté. Il répondra à la question posée par la non-utilisation de l'aide publique et des services sociaux.

Au-delà des initiatives au niveau national, l'éradication de la pauvreté et la réalisation de l'objectif de développement durable 1 sont aussi au cœur de notre engagement international et de notre coopération au développement. Nous portons une attention particulière aux populations les plus vulnérables. Un tiers de l'aide publique au développement du Luxembourg est alloué aux pays les moins avancés. Nous accordons la priorité aux femmes et aux filles, aux jeunes et aux personnes en situation de handicap, afin de ne laisser personne de côté.

Le Luxembourg soutient un développement durable intégré sur les plans économique, social et environnemental. Notre engagement se concrétise par des partenariats bilatéraux et multilatéraux pour améliorer l'accès à des services sociaux de base de qualité.

Dans ce cadre, la protection sociale constitue un axe central de notre action. Le partenariat avec l'Organisation internationale du Travail, et en particulier notre soutien à son Programme phare mondial sur la protection sociale, reflète notre conviction que des systèmes de protection sociale adéquats sont essentiels pour réduire les inégalités, favoriser l'inclusion socio-économique et renforcer la résilience de nos sociétés.

Messieurs les coprésidents,

Le Luxembourg continuera de s'engager en faveur d'un développement social pour tous, à travers des initiatives nationales et multilatérales. Un système multilatéral fort et inclusif, avec l'ONU en son centre, est indispensable. Vous pouvez compter sur notre plein soutien.

Je vous remercie.